

# Les impératifs de la politique indigène en Afrique noire

PAR

J. VANHOVE

Inspecteur Royal des Colonies  
Professeur à la Faculté de Droit de l'Université de Liège  
Membre correspondant de la Société de Géographie de Lisbonne

*Si le respect de l'homme est fondé  
dans le cœur des hommes, les hommes  
finiront bien par fonder en retour le  
système politique, économique et social  
qui consacrera ce respect.*

A. DE SAINT-EXUPÉRY

---

La colonisation, impliquant occupation administrative, mise en valeur du sol et du sous-sol, œuvre missionnaire, a transformé profondément la structure des sociétés négro-africaines et le mode de vie des indigènes.

Les noirs pouvant désormais s'éloigner de leur village sans crainte d'être massacrés ou réduits en esclavage par un clan rival, se sont engagés dans les entreprises privées ou ont pris du service dans l'administration. C'est ainsi que les cadres coutumiers ont commencé à se disloquer. Cette désagrégation, en s'accélégrant sans cesse, s'opère à présent à un rythme tellement précipité que l'équilibre social et parfois démographique des populations est sérieusement compromis.

En effet, les indigènes qui, en nombre grandissant, ont quitté leur champ, souvent sans esprit de retour, pour venir travailler dans les villes, les plantations ou les mines abandonnent aussi — sans transition — la vie clanique, de nature statique, dominée par les croyances magico-religieuses et basée sur une solidarité et un collectivisme minutieusement régis au nom de la coutume par le patriarche, chef, juge et prêtre, pour adopter par la force des choses un genre d'existence tout différent, où l'homme est asservi par la machine, et les séductions souvent perni-

cieuses de la grande ville, où l'irrationnel n'a plus de place et où règne un individualisme parfois anarchique.

Dans les milieux ruraux progressivement désertés par les éléments jeunes et actifs, les chefs essaient, sans grand succès, d'arrêter cette hémorragie, car leur attachement souvent buté à l'ordre ancien s'entache de pas mal d'abus qui découragent les efforts d'ascension économique et sociale des plus dynamiques de leurs sujets.

Les sociétés négro-africaines connaissent donc une adultération profonde et étendue qui les ébranle jusque dans leurs fondements et qui préoccupe de plus en plus les autorités locales légitimement inquiètes de ces exodes massifs, du drame de la terre qui meurt, de la constitution de ces fourmilières humaines dans les centres urbains. Tout autant que le corps social auquel il appartient, chaque individu, homme ou femme, est remué dans tout son être par cet ébranlement profond et la crise est particulièrement grave chez ces jeunes gens à qui l'école a ouvert les portes du savoir, qui lisent, que la radio met à l'écoute du monde, qui discutent entre eux les problèmes qui les préoccupent et qui confient leurs angoisses et leurs revendications à la presse créée pour eux par le Gouvernement, voire aux journaux qu'ils lancent par leurs propres moyens.

Ces évolués à des degrés divers ont dépassé le stade de l'admiration sans réserve de l'euro péen. Leur esprit est critique, de manière systématique souvent, et les acquis de la civilisation occidentale ne trouvent pas grâce devant eux. Ce dont ils souffrent plus ou moins confusément, c'est de ne pouvoir apaiser leur soif de questions auprès des blancs: éducateurs ou chefs de service, qui, d'après eux, devraient jouer le rôle d'un père dont les enfants grandissent et qui, à cette époque difficile, doit rester protecteur sans étouffer le désir de voler de ses propres ailes qui possède tous les jeunes gens du monde. Malheureusement, les missionnaires, les professeurs, les fonctionnaires, les contremaîtres, etc... tous débordés, ne disposent pas du temps voulu pour dispenser à ces jeunes les conseils d'ordre moral ou intellectuel susceptibles de les éclairer sur leur orientation future et de fournir une solution pratique à leurs problèmes. Enervés par le climat tropical et accablés par des tâches trop lourdes, ils manquent aussi parfois de la patience dont il faut user à l'égard de ces êtres écartelés entre les manières occidentales de penser et d'agir et les concepts ataviques des Bantous.

Trop souvent déçus dans leurs tentatives de s'épancher auprès de ceux qu'ils croyaient pouvoir considérer à la fois comme des chefs et

comme des guides, les évolués se replient alors sur eux-mêmes, le visage fermé et en ruminant leur rancœur.

Cette situation est grave, car le fossé qui se creuse ainsi entre les blancs et ceux qui par la force des choses seront demain des éléments moteurs du pays risque de compromettre le maintien et le développement de la collaboration entre blancs et noirs sur une base de confiance réciproque, alors que les attaques des milieux anticolonialistes, le réveil conquérant de l'Islam, les infiltrations soviétiques, l'agitation menée par les mouvements politico-religieux tels que le Kibanguisme ou le Kitawala constituent déjà des problèmes lourds de préoccupations pour les pays ayant des responsabilités en Afrique.

\*

En Afrique noire, nous sommes à présent au carrefour. Les années qui vont suivre décideront de l'éviction de l'autorité européenne ou de son maintien. Pour que dure la présence blanche en Afrique centrale avec les incontestables bienfaits qu'elle a apportés aux populations noires: paix publique et privée, action médicale, enseignement et éducation, travail et emploi, œuvres missionnaires et philanthropiques, il importe à notre avis que nous fassions un examen de conscience. Certes, la mise en valeur du continent noir n'est plus synonyme d'exploitation de l'homme par l'homme. Les sociétés privées sont de plus en plus conscientes de leurs devoirs sociaux vis-à-vis de leur main d'œuvre indigène aussi bien que de leurs employés blancs. Mais l'action des pays européens en Afrique a-t-elle été assez soucieuse de pénétrer l'âme noire si différente de la nôtre dans ses réactions et ses aspirations?

Les intellectuels négro-africains ont été bouleversés en lisant le livre fameux du R. P. TEMPELS: «La philosophie bantoue» qui suscita, lorsqu'il parut il y a quelques années, des mouvements en sens divers dans les milieux coloniaux, mais qui, depuis lors, a fait largement sa trouée et fut abondamment cité par les orateurs africains qui participèrent en 1956 au Congrès des littérateurs et des artistes africains à Paris.

Ceux-ci se reconnaissaient dans ce portrait que faisait d'eux un missionnaire Franciscain, à l'âme noblement apostolique qui, après de longues méditations, avait cru de son devoir de livrer ce poignant témoignage.

Un autre message, que personne ne pourrait mettre en cause cette fois, est celui que lançait, en 1943, en pleine tourmente, le Gouverneur

Général EBOUÉ, responsable des destinées de l'Afrique Equatoriale française, en écrivant une plaquette mince de format mais lourde de sens: «Une nouvelle politique indigène en A. E. F.». Il définissait celle-ci comme étant le système destiné à assurer le progrès matériel en suivant les méthodes européennes et le mieux être social en s'appuyant sur les principes dignes de respect qui sont à la base de la société négro-africaine.

Les principes énoncés par EBOUÉ gardent toute leur valeur en 1958 et combien cette formule est sage qui entend faire bénéficier largement les noirs des acquis de la science et de la technique modernes tout en répudiant aussi bien la discrimination raciale que l'assimilation massive et inconsidérée.

Cette formule généreuse et réaliste à la fois nous paraît la seule capable de promouvoir une entente durable entre blancs et noirs, car elle fournira à ceux-ci la possibilité d'élever leur niveau de vie au sein de l'association jusqu'à rejoindre celui de leur partenaire blanc, tout en n'en faisant pas des désaxés, des déracinés sur leur propre sol.

Mais, diront peut-être certains, n'est-il pas utopique, en vue de construire cette solide association afro-européenne, de compter sur l'apport culturel des Africains? La civilisation de gens qui n'ont laissé ni monuments ni documents écrits, dont les techniques artisanales n'ont jamais progressé peut-elle être considérée comme valable? Peut-on oublier les vices fonciers de l'organisation coutumière, avec l'arbitraire et la vénalité des chefs, la cruauté des sanctions judiciaires, le collectivisme négateur de toute ascension individuelle, l'odieuse exploitation des faibles — la femme et les esclaves — l'hostilité systématique à l'égard des étrangers au clan, les maléfices des sorciers, les crimes rituels des sociétés secrètes?

Il est certain que les sociétés négro-africaines ne connaissent pas une vie idyllique comme se l'imaginaient, au siècle des lumières, les apologistes du «bon sauvage». Toutefois, ces populations possèdent des principes d'organisation politique et morale qui, en dehors des errements condamnables que nous avons rappelés et qui sont d'ailleurs battus en brèche par l'autorité européenne, ressemblent de très près à ceux de la «Cité antique». Aussi sommes-nous d'avis que les politiques indigènes qui tiennent compte de cet ensemble de normes pour élaborer la législation applicable aux populations noires agissent avec sagesse, car elles donnent ainsi aux Africains, comme le disait SOLON, «non pas les lois les meilleures, mais les meilleures qu'ils peuvent supporter».

Il est des blancs que leur expérience coloniale amène à concéder que les institutions patriarcales des noirs, leur morale basée essentiellement sur le culte des ancêtres, ne sont pas synonymes de barbarie totale, que les Africains font preuve de qualités: courage physique, générosité, dévouement, absence de cupidité, joie de vivre, etc..., qui s'entremêlent à des défauts tels que le manque de constance dans l'effort, le mensonge et la dissimulation, l'ingratitude, la tendance à s'approprier le bien d'autrui, etc..., mais ils se refusent à admettre qu'ils puissent sortir du cadre de leur vie traditionnelle et des techniques que les blancs leur ont enseignées pour accéder à un plan supérieur d'activités intellectuelles.

S'il est exact d'affirmer que les Africains ont congénitalement peu de goût pour les idées abstraites et le raisonnement, il est cependant évident que les universitaires noirs se meuvent à l'aise dans les spéculations philosophiques où leur étonnante mémoire ne les aide en rien. D'autre part, l'imposante littérature ethnographique est faite de notations recueillies par les chercheurs auprès d'autochtones qui ne sont pas toujours des chefs ou des notables, mais souvent des hommes du commun et qui cependant livrent avec précision aux enquêteurs des renseignements les plus divers portant sur le droit coutumier, la morale, les traditions historiques ou légendaires du groupement, etc... tout cela conservé par la seule voie orale, de génération en génération.

D'autre part, les milliers de jeunes gens sortis des écoles de toutes sortes se voient de plus en plus confier des tâches de responsabilité, qu'il s'agisse de manier les machines à calculer ou les appareils de signalisation ferroviaire, de manœuvrer des ponts roulants ou des bennes excavatrices, de procéder à des examens microscopiques ou de pratiquer des greffes végétales délicates, de collaborer de plus en plus étroitement aux divers services de l'administration. Cette réceptivité et cette adaptation à des tâches aussi diverses témoignent incontestablement d'une réelle et vive intelligence.

La langue est l'expression du génie d'un peuple. Or, la grammaire des langues négro-africaines est d'une rare complexité; par association d'idées et dérivations rigoureusement logiques, elles ont créé des substantifs et des verbes qui composent un vocabulaire d'une très grande richesse. Quant à la littérature noire, quasi exclusivement orale et populaire jusque maintenant, on y trouve surtout des chants épiques, magnifiant les héros légendaires, ainsi que des proverbes et des fables, que n'importe quel noir de la masse cite avec un partait à-propos.

Enfin, il convient de souligner avec quelle ferveur justifiée les

musées et les collections privées d'Europe et d'Amérique <sup>(1)</sup> mettent en valeur les belles pièces de l'art négro-africain qui s'affirme dans le domaine de la sculpture ou des arts mineurs: fer forgé, poterie, tissage, pendant que l'attention des amateurs se porte à présent sur les manifestations d'un art africain contemporain qui a ajouté aux formes traditionnelles la peinture de chevalet où s'affirme le sens décoratif très sûr des jeunes artistes qui traduisent leur libre inspiration ou qui suivent l'enseignement des écoles d'art créées à leur intention.

De ce faisceau de lumière que nous avons projeté çà et là sur la culture négro-africaine, avec le dessein de mettre en évidence la part positive qu'elle peut prendre dans l'œuvre de colonisation, il ressort qu'il importe au préalable, pour utiliser au mieux ces acquis de la race noire, de les bien connaître. C'est là l'objet de l'ethnographie et de l'ethnologie. Mais ces sciences humaines ne peuvent plus se fixer comme fin d'étudier les sociétés négro-africaines au titre de l'érudition pure, mais bien de nous montrer les avatars qu'elles ont subis sous l'influence de la présence européenne en signalant les adultérations qui ont entamé leur culture, de façon mortelle ou du moins dangereuse, et en relevant les indices et les chances de survie. Ainsi, les recherches ethnographiques et ethnologiques apporteront une collaboration précieuse aux fonctionnaires territoriaux, aux magistrats, aux missionnaires, aux travailleurs sociaux, aux agents des sociétés et, en général, à tous ceux à qui il appartient de diriger l'évolution de la société noire en s'efforçant de mettre en harmonieuse symbiose les cultures européenne et indigène. Cette « communion » comme l'appelle ALIOUNE DIOP, représentant du Sénégal au Conseil de la République, « ne peut être ni l'assimilation pure et simple où le noir serait plus absorbé qu'associé, ni la simple résurrection d'un passé, qui conduirait à maintenir le noir, pour des motifs de pittoresque et de sentimentalité, dans une condition diminuée. La vraie solution est médiane — il s'agit de rapprocher le noir de l'Européen sans qu'il perde pour cela son originalité propre ».

Mais ces patientes et minutieuses investigations de la science ethnographique ne sont-elles pas vaines et les structures des sociétés négro-africaines n'ont-elles pas été trop transformées par l'action simultanée de l'occupation administrative, de la mise en valeur du pays et de l'œuvre d'évangélisation pour pouvoir être consolidées et restaurées de manière vraiment efficace?

---

(1) Sans oublier cet admirable Musée africain de Dundo qui magnifie avec tant d'intelligence et de goût les divers aspects de l'art Kioko.

A cette question inquiète, que se posent pas mal de bons esprits, nous répondrons que successivement, les Africains ont subi la crise du premier contact, fait de méfiance ou même d'hostilité; cédant ensuite à un désir d'imiter aveuglément l'europpéen, dont la supériorité leur paraissait écrasante, ils ont failli rejeter toutes leurs traditions; à présent, et cela suivant un processus qui s'est déjà vérifié aussi bien en Asie qu'en Amérique indienne, ils reprennent de plus en plus fortement conscience de leur «négritude».

Aussi, les responsables civils et religieux de nos frères africains se doivent-ils de suivre avec un intérêt compréhensif cette résurrection culturelle qui répond à des aspirations profondes, en la soutenant et en l'intégrant dans l'œuvre coloniale pour le plus grand profit des deux groupes humains en présence.

\*

Nos principes de liberté et de propriété individuelle peuvent parfaitement se concilier avec les principes de l'organisation coutumière. C'est ainsi que les paysannats indigènes, levier puissant de l'amélioration des techniques et du rendement de l'agriculture traditionnelle et au delà de toute la vie indigène en milieu rural, ont connu le succès dans les régions où ils ont été appuyés de l'autorité des chefs, et là où leur action se prolonge dans celle de coopératives qui s'inspirent de la solidarité clanique et qui achètent les produits aux meilleures conditions du marché. De plus, parmi les quelques bâtiments d'utilité générale indispensables à la vie du paysannat: école, dispensaire, foyer social, un local spécial, jouant en quelque sorte le rôle du «hangar à palabres» de jadis, permet d'abriter les réunions au cours desquelles se débattent les problèmes d'intérêt commun, qu'ils soient économiques ou sociaux; en même temps, l'occasion est offerte aux fonctionnaires territoriaux, en s'inspirant des assemblées claniques et tribales, de préparer les masses rurales à participer à la vie publique et de faire entendre leur voix par cooptations successives jusque dans les plus hauts conseils.

Les milieux détribalisés qui se sont constitués sur le pourtour des villes européennes et dans les centres industriels, mais qui sont cependant loin pour la cause d'être coulés dans le monde européen, connaissent une fermentation juridique intense d'où par degrés surgit un droit coutumier original, qui emprunte sa substance aux vieilles traditions comme aux situations nées de la colonisation. C'est ainsi que les principes du patriarcat qui affirment davantage les droits de la famille

naturelle s'y imposent à ceux du matriarcat, tandis que les termes des obligations et des contrats sont puisés en partie dans le droit européen mais surtout dans les coutumiers africains. En ce qui concerne le statut personnel des habitants, les formules varient: certains pays colonisateurs prévoient l'attribution aux autochtones de qualité d'un statut qui les assimile aux européens, d'autres prévoient en plus une sorte d'«habeas corpus» — la carte de mérite civique — qui confère à un plus grand nombre l'essentiel de nos libertés et franchises et qui permet aussi de trouver parmi cette masse les administrateurs autochtones des cités extra-coutumières et de les bien former à la gestion des intérêts municipaux. Au titre de représentants de leurs quartiers, de leurs communes, ceux-ci se retrouvent dans les conseils supérieurs où ils siègent à côté des représentants des classes paysannes.

Les milieux missionnaires sont de leur côté invités à méditer sur la nécessité d'adapter le message évangélique à la mentalité des populations d'Afrique comme des autres continents.

L'Encyclique du Pape Pie XII, du 2 juin 1951, consacrée au progrès des missions, insistait avec force sur la nécessité pour le missionnaire de posséder une connaissance approfondie de la langue indigène et de témoigner un grand respect de tout ce qui est bon dans la civilisation et les mœurs des différents peuples, si primitifs soient-ils. Parallèlement, les missions, en suivant la ligne tracée à l'art missionnaire il y a longtemps déjà, par Monseigneur Constantini, Secrétaire de la Propagande, multiplient les adaptations de motifs indigènes aux objets liturgiques: chasubles et vases sacrés ainsi qu'à l'ornementation murale des églises, qui ont une influence particulièrement heureuse sur le clergé et les fidèles indigènes.

\*

Il nous faut à présent conclure:

Nous avons envisagé de démontrer qu'il serait vain et même dangereux de proposer, voire d'imposer aux Africains sans réserves nos concepts, nos institutions, nos canons esthétiques.

En africanisant notre politique, en faisant largement confiance aux noirs et en appelant de plus en plus des éléments africains de valeur à des postes de responsabilité dans le secteur public aussi bien que privé, nous ne devons pas redouter de précipiter notre éviction de l'Afrique, mais au contraire, nous y renouvellerons le «miracle de l'unité», ainsi que l'on a si justement qualifié l'admirable exemple que nous

donne le Brésil. Devenu une Nation au terme d'une croissance normale et harmonieuse, il s'est souvenu qu'il avait été comblé de bienfaits matériels et surtout abreuvé de chaude générosité humaine par les fils de la Lusitanie; aussi, loin de rompre les liens qui l'avaient attaché durant des siècles à la Métropole, il les a solidement renforcés et ainsi, il a élargi considérablement l'aire de rayonnement du Portugal dans le monde.

Bruxelles, janvier 1958.